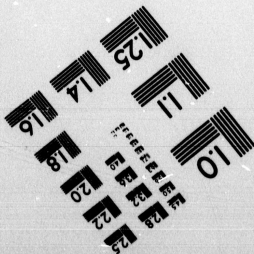
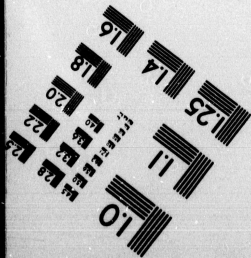
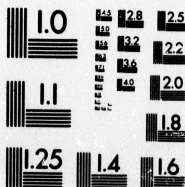


IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)



128  
132  
122  
120  
118

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**

110



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

**1980**

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

- Coloured covers/  
Couvertures de couleur
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/  
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure)
- Additional comments/  
Commentaires supplémentaires

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Coloured plates/  
Planches en couleur
- Show through/  
Transparence
- Pages damaged/  
Pages endommagées

---

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Plates missing/  
Des planches manquent
- Additional comments/  
Commentaires supplémentaires
- Pagination incorrect/  
Erreurs de pagination
- Pages missing/  
Des pages manquent
- Maps missing/  
Des cartes géographiques manquent

The im  
possibl  
of the  
filming

The las  
contai  
or the  
applie

The or  
filmed  
instit

Maps  
in one  
upper  
bottom  
follow

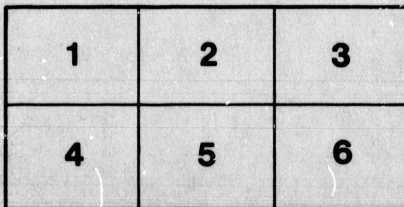
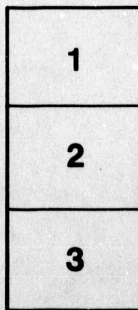
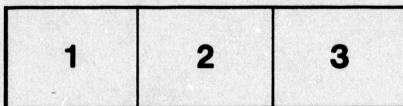
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

National Library of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



Une à cent exemplaires numérotés  
N<sup>o</sup> 51

25

à mon amant et bon ami

J. F. Taché

avec mes meilleurs souvenirs  
— SUR LES —  
à mes meilleurs souhaits

Montréal 11 Mars 1884

M. Chauveau

# POÉSIES DE FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU

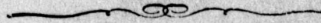
— ET SUR LES COMMENCEMENTS DE LA —

## POÉSIE FRANÇAISE AU CANADA

Par M. CHAUVEAU

Président de la Société Royale du Canada, Docteur ès lettres de l'Université Laval, Docteur en droit des Universités McGill,  
de Lennoxville et Laval, Officier de l'Instruction publique de France, Membre correspondant de l'Athénée  
Louisianais, Membre titulaire de l'Académie des Muses Santones, ancien ministre de  
l'Instruction publique de la Province de Québec, etc., etc.

[Extrait des Mémoires de la Société Royale du Canada, année 1882.]



MONTREAL  
DAWSON FRERES, LIBRAIRES

1884

St

*E*

ti

la

cc

di

cl

gt

ce

sa

o

m

la

ce

M

g

d

n

n

u

sa

C

a

e

l

d

t

i

-

*Etude sur les commencements de la poésie française au Canada et en particulier sur les poésies de M. F. Nois-Xavier Garneau.*

Par M. CHAUVEAU.

(Lu le 26 Mai, 1883.)

Toutes les littératures ont commencé par la poésie. L'histoire, la science, la législation, la religion elle-même ont parlé à l'origine des sociétés le langage que l'on a appelé *la langue des dieux*.

"Ceux qui ont recherché l'origine des langues, dit un écrivain contemporain, s'accordent à reconnaître qu'elles ont débuté par la poésie.

"Cette méthode, ajoute-t-il, semble contraire à la marche de l'esprit humain, qui d'ordinaire procède du simple au composé, du facile au difficile. Et cependant si l'on y réfléchit sérieusement on arrive à se convaincre qu'elle y est plus conforme qu'on ne l'imagine généralement." \*

Ce n'est cependant pas à mon avis par la raison que donne M. Henriot, ce n'est point "parce que l'homme à l'état sauvage pense moins qu'il ne sent, parce qu'il a plus de sensations que d'idées" qu'il est poète même avant d'être versificateur.

Et d'abord les anciens grecs aux temps d'Hésiode et d'Homère, les Hindous à l'époque où furent composées leurs immenses épopées, les Hébreux aux temps de leur poésie sacrée même la plus ancienne, étaient bien loin de la vie sauvage qu'il ne faut pas confondre avec la vie pastorale.

Les Français à l'époque de leurs *chansons de gestes*, les Espagnols à celle de leurs *romances*, étaient des civilisés. Le sauvage comme l'ont soutenu M. de Bonald et M. de Maistre n'est lui-même qu'un civilisé déchu et dégénéré. J'en vois une preuve irréfutable dans le mécanisme savant des langues anciennes de ce continent que M. Cuog et d'autres philologues étudient avec l'espoir de résoudre bientôt le problème de l'origine de nos indigènes.

Les érudits discutent encore pour savoir si la "loi des douze tables" a été originairement composée ou mise plus tard en vers. "Discebamus enim pueri duodecim (tabulae) ut carmen necessarium quas jam nemo discit." Vico, cité par M. Giraud, interprète ce passage de Cicéron dans le sens de la première hypothèse, et il ajoute que les enfants des Crétois chantaient aussi les lois de leur pays, que, d'après les traditions, les lois égyptiennes auraient été écrites en vers par la déesse Isis, que Lycurgue et Dracon donnèrent leurs lois en vers, le premier aux Spartiates, le second aux Athéniens, enfin que Jupiter dicta en vers les lois de Minos. †

Est-ce une condition de la jeunesse des peuples, de leur inexpérience, de la vivacité de leur imagination, qui fait qu'ils débutent généralement par la poésie? Est-ce au contraire parce que, plus rapprochés des traditions primitives, des véritables sources de toute inspiration, la plus haute expression de la pensée humaine leur est plus familière? La

\* HENRIOT.—*Mœurs juridiques et judiciaires de l'ancienne Rome d'après les poètes.*

† GIRAUD.—*Histoire du droit romain.*



supposition de l'intervention de la divinité que font Platon, Plutarque et les autres auteurs cités par Vico confirmerait cette dernière manière de voir.

Des causes d'un ordre moins élevé peuvent aussi entrer en ligne de compte ; telle est celle que Cicéron indique assez clairement : la facilité avec laquelle les vers se gravent dans la mémoire, facilité qui avait bien son importance lorsque l'imprimerie n'était pas encore découverte et que l'écriture elle-même était d'un usage assez restreint. La mémoire des enfants valait bien toutes les tables d'airain, de marbre ou d'ivoire !

Quoiqu'il en soit, dans un pays comme le nôtre où la civilisation d'une grande nation européenne fut pour bien dire transplantée tout d'une pièce, il semble qu'aucune des raisons que l'on a données pour expliquer le phénomène littéraire, qui nous occupe, ne s'applique. En voyant chez nous la poésie précéder la prose on serait tenté de se croire en présence d'une loi fatale dont les causes sont encore ignorées.

Remarquons cependant que nos poètes sont, plus que nos prosateurs, dégagés d'une entrave, qui dans le principe surtout a gêné notre mouvement littéraire, entrave qui provient de l'habitude de lire et de parler une autre langue concurremment avec notre langue maternelle. Le vers est de sa nature rebelle à toute influence de ce genre ; la muse rejetée avec fierté tout ce qui n'est point dans le génie de la langue, et c'est chez les poètes surtout que se trouve l'idiome national dans toute sa pureté. Les traces que la langue anglaise a laissées chez un grand nombre de nos prosateurs ne se voient point chez nos poètes, et cette circonstance n'est certainement point étrangère au rôle que la poésie a joué dans notre littérature.

M. Garneau qui restera comme un de nos premiers prosateurs a été d'abord connu comme poète et il l'était depuis longtemps déjà lorsqu'il entreprit d'écrire son *Histoire du Canada*.

La plupart de ses poésies se trouvent dans le *Répertoire national* ou *Recueil de littérature nationale* publié par M. Huston de 1845 à 1850.

Un coup d'œil rapide sur les deux premiers volumes de cet intéressant recueil donnera une idée des débuts de notre littérature et du mérite relatif des poésies de M. Garneau, car la critique pour être juste doit se reporter à l'époque où les œuvres qu'elle étudie ont été publiées.

Le travail de la formation d'une littérature vu à distance laisse aux productions de la pensée humaine les plus vigoureuses et les plus puissantes, quelque chose d'incertain dans la forme, de disparate, d'incohérent, d'inachevé. Et c'est le cas même lorsqu'il s'agit d'une littérature qui parle dans un pays nouveau une langue parvenue à son plein développement, à son apogée, dans la vieille contrée où elle s'est formée. Telle est l'impression qu'ont produite en Angleterre les premiers livres publiés aux Etats-Unis, et il a fallu tout le talent et toute l'originalité de Washington Irving et de Fenimore Cooper pour en triompher.

Dans les deux premiers volumes du *Répertoire*, qui contiennent toutes les poésies de M. Garneau, on peut suivre le progrès de la forme chez nos écrivains et particulièrement chez les poètes. Assez singulièrement c'est dans les pièces où l'on remarque le plus d'originalité et de vigueur, que se trouvent le plus de vers faibles à côté de vers bien frappés, le plus d'expressions triviales ou bizarres, de chutes prosaïques.

On pourrait diviser les poètes de la première moitié du *Répertoire national* en trois catégories : la première se composerait des classiques, comme Michel Bibaud, imitateurs plus ou moins heureux de la poésie du dix-septième siècle ; la seconde, d'un groupe qui procède

de la littérature de la fin du dix-huitième siècle et de celle de l'empire, et dont M. Joseph Quesnel serait la figure principale ; enfin la troisième comprendrait ceux qui ont plus ou moins subi l'influence de l'école européenne de 1830, et MM. Turcotte, Réal Angers, Barthe, Derome et Garneau en seraient les meilleurs types. Il faudrait rejeter dans une quatrième catégorie M. Joseph Lenoir et quelques autres plus décidément romantiques et qui furent comme les précurseurs de la petite pléiade qui brille aujourd'hui.

M. Bibaud et en général les poètes qui se peuvent ranger autour de lui, ont peu d'originalité ; mais sauf quelques vers durs, quelques archaïsmes, et aussi quelques expressions canadiennes dont je ne serais pas disposé à trop blâmer l'emploi, on trouve là une prosodie assez correcte, des alexandrins qui marchent bravement sur leurs pieds et marquent bien la mesure.

Du reste, comme l'a dit M. Isidore Lebrun dans son ouvrage sur le Canada, M. Bibaud a entrevu le parti que l'on pouvait tirer d'un pays neuf, d'une nature encore vierge ; il a senti que ce qui lui manquait, c'était ce que l'on n'appelait pas encore de son temps, la couleur locale.

C'est avec raison qu'il se fait dire par un interlocuteur imaginaire :

" Des bords du Saguenay peignez-nous la hauteur,  
Et de son large lit l'énorme profondeur,  
Ou du Montmorency l'admirable cascade,  
Ou du cap Diamant l'étonnante esplanade."

Le second groupe, dont plusieurs poètes étaient nés en France, comme M. Mermet et M. Quesnel lui-même, \* a généralement traité des sujets légers, et semble une petite colonie d'agréables versificateurs qui continuent sur les rives du Saint-Laurent des vaudevilles, des ariettes, des madrigaux et des épigrammes commencés sur les bords de la Seine. C'est surtout de leurs disciples que j'ai dit ailleurs : " De petits écrits anonymes, qui sans doute intriguaient beaucoup le public d'alors et faisaient les délices du cercle des initiés, de petites pièces de vers, des bouquets à Chloé, signés de quelque pseudonyme doux et transparent, et jetés d'une main timide dans la boîte aux correspondances, faisaient tous les frais de notre littérature." †

Mais ce n'est pas seulement dans le *Répertoire* que se trouvent ces premières fleurs assez modestes de notre Hélicon, c'est dans les journaux, les *magazines*, les almanachs et surtout dans les *albums* des demoiselles, alors à la mode, dans des recoins de tiroirs avec des tresses de cheveux et mille autres souvenirs, qu'il faudrait les chercher. Mais hélas ! où sont les neiges d'antan ?

La muse patriotique ne date guère que de 1830 ; ses accents sont sincères et touchants, s'ils ne sont pas toujours entraînants ; la tristesse, tout au moins la mélancolie forme la note dominante ; les différentes phases de notre politique s'y trouvent indiquées, et à part le mérite incontestable d'un bon nombre de ces productions, toutes, même en apparence les plus insignifiantes, ont une double valeur ; d'abord au point de vue de l'histoire politique, ensuite au point de vue de l'histoire littéraire.

Chose assez remarquable, plusieurs des hommes politiques eux-mêmes qui ont charmé

\* M. Mermet a cependant traité quelque fois des sujets canadiens : sa pièce sur la victoire de Chateauguay a été souvent reproduite.

† *L'Instruction publique au Canada*. 1 vol. in-8. Québec, 1878.

leurs loisirs en cultivant la poésie, ont choisi des thèmes tout différents et peuvent se classer parmi les poètes de la seconde ou de la première catégorie. M. Morin figure, au *Répertoire*, pour deux pièces seulement : la chanson *Riches cités, gardez votre opulence*, qui a eu de la vogue en son temps, et une autre jolie pièce, *la Baie de Québec*. \* M. Denis-Benjamin Viger a écrit quelques épigrammes bien tournées ; mais elles n'ont aucun caractère politique.

Une forte proportion des poésies que j'appellerai patriotiques ou politiques, ont été publiées sous l'anonyme. Cette circonstance peut expliquer les imperfections que l'on y rencontre. Le sentiment de la responsabilité est comme l'œil du maître ; il voit ou fait voir bien des choses qui échappent aux autres regards. Et cependant quelques-unes de ces productions en disent plus que des volumes sur l'état de société qui les a fait naître.

Qui ne serait touché, par exemple, des sentiments exprimés dans ces vers, qui terminent une pièce anonyme intitulée *Plainte et espoir*, et publiée à la date de 1831 ?

“ Peuple isolé, qui n'as d'appui que toi,  
Que tes vertus et le dieu de tes pères,  
Peuple chéri, si, comme je le croi,  
De tes malheurs un jour tu te libères,  
Si d'Albion la justice enfin luit,  
Redis ces vers que la douleur m'inspire ;  
Quand je serais dans l'éternelle nuit,  
Mon ombre encor reviendrait te sourire.”

La même teinte mélancolique se retrouve dans une autre pièce anonyme intitulée *le Voltigeur*, sous la rubrique de cette même année 1831.

“ Sombre et pensif, debout sur la frontière,  
Un voltigeur allait finir son quart ;  
L'astre du jour achevait sa carrière,  
Un rais au loin argentait le rempart.  
Hélas ! dit-il, quelle est donc ma consigne ?  
Un mot anglais que je ne comprends pas :  
Mon père était du pays de la vigne ;  
Mon poste, non, je ne te laisse pas !

“ Un bruit soudain vient frapper son oreille :  
Qui vive... rien Mais j'entends le tambour.  
Au corps de garde est-ce que l'on sommeille ?  
L'aigle, déjà, plane aux bois d'alentour.  
Hélas ! dit-il, etc.....

“ C'est l'ennemi, je vois une victoire !  
Feu ! mon fusil... Ce coup est bien porté ;  
Un Canadien défend le territoire,  
Comme il saurait venger la liberté.  
Hélas ! dit-il, etc.....

---

\* Une petite pièce intitulée *le Berger malheureux* est signée A. N. M., et indépendamment de la coïncidence des initiales, la tournure et l'esprit de ces vers me porteraient à les attribuer à M. Morin, qui, cependant, n'aurait eu à la date qu'ils portent (1820) que seize ou dix-sept ans.

“ Quoi ! l'on voudrait assiéger ma guérite ?  
 Mais quel cordon ! ma foi, qu'ils sont nombreux !  
 Un voltigeur déjà prendre la fuite ?  
 Il faut encor que j'en tue un ou deux.  
 Hélas ! dit-il, etc.....

Un plomb l'atteint ; il pâlit, il chancelle ;  
 Mais son coup part, puis il tombe à genoux.  
 Le sol est teint de son sang qui ruisselle ;  
 Pour son pays de mourir qu'il est doux !  
 Hélas ! dit-il, etc.....

Ses compagnons, courant à la victoire,  
 Vont jusqu'à lui pour étendre leur rang.  
 Le jour déjà désertait sa paupière,  
 Mais il semblait dire encor en mourant :  
 “ Hélas ! c'est fait ; quelle est donc ma consigne ?  
 Un mot anglais que je ne comprends pas ;  
 Mon père était du pays de la vigne ;  
 Mon poste, non, je ne te laisse pas ! ”

Je cite ce petit poème au long, parce qu'il résume très-heureusement les sentiments des Canadiens-Français : la fidélité résignée et courageuse au nouveau drapeau s'alliant au touchant souvenir de la vieille mère patrie.

Un mot anglais que je ne comprends pas !

Tout est là, ce me semble ! Et l'on meurt pour cette consigne absurde, en se souvenant du pays dont on a tant entendu parler, du pays où règne la seule langue que l'on aime et que l'on comprenne !

Un usage qui s'était introduit en même temps que le journalisme, a contribué d'une manière assez curieuse à donner une certaine impulsion à notre littérature. Plusieurs des pièces anonymes ou signées qui figurent dans ce recueil et beaucoup d'autres qui n'y figurent point, furent des *chansons du nouvel an*, destinées à obtenir de l'abonné les *étrennes du petit gazetier*, et tel de nos poètes en renom a fait ses débuts de cette manière et a révélé ses talents par l'entremise de ce troubadour d'un nouveau genre. Celui-ci ne chante pas précisément sous le ciel de la Provence ; c'est souvent au milieu d'un ouragan, à travers la neige ou la grêle qu'il vient de grand matin frapper à notre porte. Autrefois on faisait entrer le pauvre petit messager de la nouvelle année, tout transi par le froid ; on lui faisait chanter sa chanson—car on prenait son rôle au sérieux—et on le récompensait par quelques gâteaux ou même par un verre de liqueur en sus des étrennes obligées. Cet usage remplaçait celui de la *guignolée* que l'on a tenté dernièrement de rétablir à Montréal et à Québec.

Le chant patriotique si populaire : *Sol canadien*, fut une chanson du jour de l'an ; comme M. Isidore Bédard, son auteur, M. Barthe, M. Garneau, M. Aubin.\* M. Angers payèrent leur tribut à cette coutume que M. Fréchette, M. Lemay, M. Legendre ne dédaignent pas encore aujourd'hui. M. Derome paraît avoir été le poète lauréat des étrennes. Il n'a pas

\* M. Aubin a écrit quelques-unes des plus jolies pièces qui se trouvent dans le *Répertoire*. Comme M. Quesnel, M. Mermet et plusieurs autres de nos auteurs, il est né et a été élevé en Europe.

moins de cinq pièces de ce genre à son crédit ; en 1841, il en composa deux et l'une d'elles contenait une protestation énergique contre l'union législative imposée aux deux provinces par l'Angleterre et par son agent lord Sydenham.

Lorsque s'établit la fête de la Saint-Jean-Baptiste, nos poètes trouvèrent là pour bien dire un autre sujet de concours. La chanson de Sir Georges Cartier, *Comme nous dit un vieil adage*, si populaire encore aujourd'hui, fut chantée au banquet de la première célébration à Montréal (1834). Celles qui ont été composées à Québec, en 1843, par M. Angers et en 1844 par M. Derome, sont peut-être les plus remarquables. Leurs refrains :

" Le Canadien t'adoptant pour patron,  
Parmi les peuples prend un nom,  
Au ciel un saint qui pour lui veille et prie.

et

" Saint Jean-Baptiste nous protège,  
Il nous entend de l'immortel séjour ;  
Sous sa bannière un peuple est son cortège.  
Chantons ! sa fête est notre jour."

se font encore entendre dans ces joyeux anniversaires.

A mesure que l'on approchait de la catastrophe de 1837, la muse patriotique prenait un ton plus vigoureux et plus menaçant. Les poèmes pour les anniversaires du 21 mai, les poésies de nouvelle année, les odes à Papineau accusaient plus de colère et de haine. Un dithyrambe de M. Turcotte, adressé en 1835 au grand patriote, présente d'une manière très-saillante les qualités et les défauts communs aux poésies canadiennes de cette époque. Le début en est fort remarquable.

" Pourquoi te prodiguer l'outrage ?  
Pourquoi cette impuissante rage,  
Ces mots de traître, d'impôseur,  
Vomis par l'esclave cohorte,  
Quand d'un peuple la voix si forte  
Te proclame libérateur.

C'est que sur le globe où nous sommes,  
Dieu nous a dit : Vous serez hommes.  
C'est que la terre ne produit  
Qu'en dénaturant la semence,  
Le grain qui renferme l'essence  
D'où germe et naît le nouveau fruit.

C'est que la noire calomnie  
S'acharne toujours au génie :  
Colomb, de chaînes accablé,  
Le grand Colomb fut sa victime !  
Dites : quel était donc son crime ?  
Par lui le monde avait doublé !...

De leur joug ta main nous délivre.  
Mais nous avons, comme au grand Livre,  
Nos docteurs de l'ancienne loi ;  
Dans leur tendre sollicitude,  
Et pour sauver la multitude,  
Criant : " Il veut se faire roi ! "

.....

Après 1837 une teinte plus sombre encore se répand sur toutes ces productions. élégies adressées aux exilés politiques sont nombreuses, et l'on y parle assez ouvertement de revanche ; on y maudit les tyrans, sans trop de précautions. M. Barthe, l'auteur d'une de ces pièces, eut à subir un assez long emprisonnement ; M. Angers et M. Garneau lui-même eurent à se féliciter de ce que leurs poèmes ne furent pas lus en haut lieu, ou de ce que l'on ne sut pas bien en saisir la portée.

Le *Répertoire* ne contient pas moins de dix-neuf poésies signées par M. Garneau, et l'on m'assure qu'il n'en a écrit que deux ou trois qui ne s'y trouvent point. La plupart sont au-dessus de la moyenne, et quelques-unes sont parmi les plus belles du recueil.

Le même sentiment patriotique, les mêmes mouvements alternatifs de crainte et d'espoir que l'on rencontre partout dans l'*Histoire du Canada*, forment le caractère de son œuvre poétique. Soit en prose, soit en vers, M. Garneau n'avait pour bien dire qu'une pensée, qu'une préoccupation, celle de la lutte nationale. Constamment il interroge le sphinx de nos destinées, et son imagination, impressionnée par les événements du jour, interprète très-diversement ses réponses.

Quelques-unes de ses pièces ont assez la facture de Béranger, dont il était un grand admirateur. Telle est entre autres celle qui a pour titre *l'Étranger* (1833). \*

" Il ne vient point des bords qui m'ont vu naître,  
Où si souvent je chantais nos exploits.  
Il n'a point vu Carouge, où pour un maître  
Tombaient nos fils, que trahissaient les rois.  
D'un joug à l'autre, hélas ! on les transporte.  
Prenez ces fers, dit-on à des héros !..."  
—Pauvre étranger, leur bras vainqueur les porte.  
A vos ennuis apportez du repos.

" Déjà les champs où reposent nos pères  
A d'autres mains ont livré leurs moissons,  
Et sous nos toits des langues étrangères  
Chassent l'écho de nos douces chansons.  
Un orphelin quête un pain d'indigence  
Au seuil sacré... , trahi par ses sanglots !"  
—Pauvre étranger, j'y fêtai sa naissance :  
A vos ennuis apportez du repos.

Plusieurs des essais poétiques de M. Garneau sont d'assez longue haleine, ce sont : *la Pologne* (1835) ; *Au Canada* (1837), *le Rêve du soldat* (1838), où il passe en revue les principaux événements de l'histoire de France ; *la Presse* (1839), poésie de la nouvelle année, *Louise*, légende canadienne (1840) et *les Exilés* (1841).

Malgré des imperfections qui ne seraient pas difficiles à corriger, malgré aussi les défauts qui sont particuliers à l'auteur, l'abus de l'ellipse, et une certaine incohérence d'où naît l'obscurité, ces pièces se rachètent par l'élévation constante des idées et par la noblesse des sentiments. Mais le poète a été plus heureux dans des essais d'un genre moins ambitieux ; il y a trouvé une note plus juste et s'est soutenu avec moins d'effort. Telles sont les pièces qui ont pour titres : *A mon fils* (1838), *les Oiseaux blancs* (1839), *l'Hiver* (1840) et *le Papillon* (1841).

\* On retrouve la même facture dans la pièce *le Voltigeur*, reproduite plus haut, et dans une autre intitulée *Chant du Vieillard sur l'étranger*. Quoique non signées de M. Garneau, je serais assez enclin à les lui attribuer.

Dans la première se trouve très-marquée l'influence de Béranger et de son école dans ce qu'elle a de plus heureux. Les plus nobles sentiments s'y traduisent en vers souvent harmonieux, toujours attendrissants.

Je crois devoir la reproduire en entier.

Lorsque tu dors sur le sein de ta mère,  
Souvent mes yeux s'arrêtent sur tes traits,  
Où les zéphirs sous la gaze légère  
Portent des champs les parfums toujours frais.  
Mais qui peut dire, en quittant le rivage,  
Que les zéphirs te suivront jusqu'au port ?  
Dors, mon enfant ; le ciel est sans nuage,  
Et l'aquilon ne souffle pas encor.

Des rêves d'or berceront ton enfance ;  
Insoucieux, tout te semblera beau.  
Tu grandiras, avec toi l'espérance,  
Prisme trompeur qui nous suit au tombeau.  
Plus tard enfin le temps impitoyable  
Détruira tout, plaisirs, projets, bonheur.  
Dors, mon enfant ; ton rêve est agréable,  
Bientôt viendront des pensers de douleur.

Si ton génie à la lyre sonore  
Prête des chants inspirés par les dieux,  
Comme l'oiseau qui chante avec l'aurore,  
Ils n'aurent plus d'écho que dans les cieux.  
Ces doux refrains qui charment mon oreille  
Vont s'oublier pour des sons inconnus.  
Dors, mon enfant ; pour toi ta mère veille,  
Et de sa voix les chants sont suspendus.

Si le destin sur la terre étrangère  
Guide tes pas bien loin de ton pays,  
Tu verseras plus d'une larme amère  
Au souvenir de ces bords trop chéris.  
Le haut rang même où tu semblerais être  
Perdra soudain à tes yeux sa splendeur.  
Dors, mon enfant ; le sol qui t'a vu naître  
Sera toujours le pays de ton cœur.

Si fier, enfin, des exploits de nos pères,  
Tu te plaisais au milieu des combats,  
Puisse le ciel rendre tes jours prospères  
Et loin de toi conduire le trépas.  
Mais là du moins l'homme tombe avec gloire,  
Et son pays lui doit un souvenir.  
Dors, mon enfant ; si tu vis dans l'histoire,  
Laisse un nom cher aux fils de l'avenir.

Mais l'avenir se grossit de nuages ;  
Pour bien des fils les legs seront sanglants :  
Si je pouvais conjurer ces orages,  
Avec plaisir je verrais ton printemps.  
Non, le passé n'a point brisé ses armes,  
Chacun se dit : Washington renaitra.  
Dors, mon enfant ; car le tambour d'alarmes  
Trop tôt pour toi peut-être sonnera.

Moi, je voudrais, mon fils, qu'à ton asile  
 Cérés brillât au milieu des neuf Sœurs,  
 Et que la paix, à leur appel docile,  
 Y présidât, le front orné de fleurs ;  
 Content du sort que mon cœur te souhaite,  
 D'amis choisis toujours environné,  
 On vit les arts embellir ta retraite  
 Dans quelque lieu champêtre et fortuné.

*Les Oiseaux blancs et le Papillon* sont deux gracieuses poésies qui prouvent que le talent de l'auteur pouvait se prêter à plus d'un genre, même à ceux pour lesquels on ne lui aurait point soupçonné d'aptitude. Il y a là une souplesse et une facilité qui trop souvent lui font défaut.

Salut, petits oiseaux, qui volez sur nos têtes,  
 Et de l'aile en passant effleurez les frimas ;  
 Vous qui, bravant le froid, bercés par les tempêtes,  
 Venez tous les hivers voltiger sur nos pas.  
 .....

La voyez-vous glisser, leur légion rapide,  
 Dans les plaines de l'air comme un nuage blanc,  
 Ou le brouillard léger que le soleil avide  
 A la cime d'un mont dissipe en se levant ?  
 .....

Les petits oiseaux, que l'on croit voir et entendre, viennent autour de la grange, où bondit le van du villageois. Ils volent au milieu d'épais flocons de neige, au sein des giboulées.

Ils couvrent le jardin, inondant les allées,  
 Et d'arbre en arbre ils vont, toujours en voltigeant.

Mais la main du perfide oiseleur leur a tendu des pièges ; un imprudent est victime. Alors c'est merveille de voir les sentiments que le poète sait prêter à ses petits amis, et comme il sait aussi les partager !

Poussant des cris plaintifs, ils s'en vont dans la plaine,  
 Mes yeux les ont suivis derrière les coteaux :  
 Mais ils avaient déjà, le soir, perdu leur haine,  
 Et je les vis encor passer sous mes vitraux.

Dans la seconde pièce, le poète-historien enveloppe d'une forme légère les plus graves pensées.

Papillon  
 Que l'aurore  
 Fit éclore  
 Au gazon,  
 Je cours, voltige,  
 Dans mon manoir,  
 De tige en tige  
 Jusque au soir.  
 Dans la rose,  
 Doux séjour !  
 Je repose  
 Jusqu'au jour.

.....  
 Si l'hirondelle  
 Tente souvent  
 Route nouvelle  
 Au firmament.  
 .....

Ah ! moins superbe,  
 Moins glorieux,  
 Sur un brin d'herbe  
 Je suis heureux.



Et la tempête  
Suivant son cours,  
Loin de ma tête  
Passe toujours.

On vit chez l'homme  
Audacieux  
Le front de Rome  
Toucher les cieux.

Mais sur la terre  
Passe Attila,  
Dans la poussière  
Rome croula.  
.....

Sans que je m'inquiète,  
Oui, déjà j'aperçois  
Ma poussière indiscrète  
Avec celle des rois.  
.....

*Le Dernier Huron* (1840) et *le Vieux chêne* (1841) paraissent être comme deux échos d'une même pensée. C'est dans ces deux pièces que M. Garneau a donné toute la mesure de son talent ; et si l'on doit entendre par poésie autre chose qu'un certain ramage qui plaît à l'oreille, si pour le poète, comme pour l'orateur, l'inspiration, le *pectus* doit passer en première ligne, *le Dernier Huron* restera comme l'une des plus belles pages de notre littérature. Du reste il y a de l'ampleur, du nombre et de l'harmonie dans la plupart de ces strophes, qui tiennent à la fois de l'école classique et de l'école romantique.

La lutte pour la vie entre les peuples, la disparition de certaines races, exterminées, asservies ou absorbées par d'autres plus fortes et plus heureuses, forment le thème des deux productions ; mais le retour sur nous mêmes, la crainte que tel ne soit un jour notre sort, sont plus franchement accusés dans la seconde que dans la première, où la préoccupation constante de l'auteur est déguisée, pour bien dire, sous le voile de l'allégorie.

L'idée du *Dernier Huron* est due à un tableau de notre artiste M. Plamondon, élève de Paulin Guérin. Il avait peint le portrait du chef sauvage Vincent, le dernier Huron de pure race, dont le nom de chef était *Turiolin*. L'artiste ne s'était pas contenté de faire une ressemblance, il avait idéalisé son modèle.

Le tableau de M. Plamondon obtint le grand prix de peinture offert au concours en 1838 par la Société littéraire et historique de Québec, et lord Durham en fit l'acquisition.

M. Garneau avait été frappé du côté poétique et légendaire de cette œuvre d'art et deux ans après il publiait *le Dernier Huron*.

Fidèle aux traditions de la poésie classique le poète se plonge *in medius res*.

"Triomphe, destinée ! Enfin ton heure arrive ;  
O peuple, tu ne seras plus.  
Il n'errera bientôt de toi sur cette rive  
Que des mânes inconnus.  
En vain, le soir, du haut de la montagne  
J'appelle un nom ; tout est silencieux.  
O guerriers, levez-vous ; couvrez cette campagne,  
Ombres de mes aïeux !"

Mais la voix du Huron se perdait dans l'espace  
Et ne réveillait plus d'échos,  
Quand, soudain, il entend comme une ombre qui passe  
Et sous lui frémit des os.  
Le sang indien s'embrace en sa poitrine ;  
Ce bruit qui passe a fait vibrer son cœur.  
Perfide illusion ! au pied de la colline  
C'est l'acier du faucheur !

Après la seconde strophe, le poète cède encore la parole à son héros.

“ Encor lui, toujours lui, serf au regard funeste  
 Qui me poursuit en triomphant.  
 Il convoite déjà du chêne qui me reste  
 L'ombrage rafraîchissant.  
 Homme servile ! il rampe sur la terre ;  
 Sa lâche main, profanant des tombeaux,  
 Pour un salaire impur va troubler la poussière  
 Du sage et du héros.

“ Il triomphe, et, semblable à son troupeau timide,  
 Il redoutait l'œil du Huron ;  
 Et quand il entendait le bruit d'un pas rapide  
 Descendant vers le vallon,  
 L'effroi, soudain, s'emparait de son âme ;  
 Il croyait voir la mort devant ses yeux.  
 Pourquoi dès leur enfance et le glaive et la flamme  
 N'ont-ils passé sur eux ?

La parole est encore au poète, et de nouveau à son héros. Les transitions sont peut-être un peu brusques, mais elles sont tout à fait dans les procédés de la poésie antique.

Le Huron raconte les exploits de ses pères, leurs chasses, leurs pêches, leurs combats, leurs voyages, leurs *tournois sur les ondes limpides, où comme des cygnes, se jouaient leurs esquifs capricieux.*

Puis il s'écrie :

“ Hélas ! puis-je, joyeux, en l'air brandir ma lance  
 Et chanter aussi mes exploits ?  
 Ai-je bravé comme eux, au jour de la vaillance,  
 La hache des Iroquois ?  
 Non, je n'ai point, sentinelle furtive,  
 Près de leur camp surpris des ennemis.  
 Non, je n'ai pas vengé la dépouille plaintive  
 De parents et d'amis.

Puis enfin, oubliant l'ancienne alliance de ses ancêtres avec l'un des peuples qui ont acquis son héritage, le dernier Huron s'en prend également aux uns et aux autres, et lance contre eux un prophétique anathème, suivi d'une prosopopée on ne peut plus étrange, mais aussi on ne peut plus poétique :

“ Tous ces peux descendus dans la tombe éternelle  
 Dorment couchés sous les guérets ;  
 De leur pays chéri la grandeur solennelle  
 Tombait avec les forêts.  
 Leurs noms, leurs jeux, leurs fêtes, leur histoire,  
 Sont avec eux enfouis pour toujours,  
 Et je suis resté seul pour dire le ... mémoire  
 Aux peuples de nos jours.

“ Orgueilleux aujourd'hui qu'ils ont mon héritage,  
 Ces peuples font rouler leurs chars  
 Où jadis s'assemblait, sous le sacré feuillage,  
 Le conseil de nos vieillards.

Avec fracas leurs sonptueux cortèges  
 Vont envahir et profaner ces lieux !  
 Et les éclats bruyants des rires sacrilèges  
 Y montent jusqu'aux cieux !...

“ Mais il viendra pour eux le jour de la vengeance,  
 Où l'on brisera leurs tombeaux.  
 Des peuples inconnus, comme un torrent immense,  
 Ravageront leurs coteaux.  
 Sur les débris de leurs cités pompeuses  
 Le pâtre assis alors ne saura pas  
 Dans ce vaste désert quelles cendres fameuses  
 Jaillissent sous ses pas.

“ Qui sait? peut-être alors renaîtront sur ses rives  
 Et les Indiens et leurs forêts ;  
 En reprenant leurs corps, leurs ombres fugitives  
 Couvriront tous ces guérets ;  
 Et se levant comme après un long rêve,  
 Ils reverront partout les mêmes lieux,  
 Les sapins descendant jusqu'aux flots sur la grève,  
 En haut les mêmes cieux.

La pièce intitulée *le Vieux chêne* est comme une continuation du *Dernier Huron* ; elle lui est presque égale par le souffle poétique ; elle lui est supérieure sous le rapport de la forme.

C'est le développement d'une idée que l'auteur avait conçue dans l'autre poème, et qui s'y était trouvée trop à l'étroit.

Le Huron n'avait-il pas dit ?

“ Encor lui, toujours lui, serf au regard funeste,  
 Qui me poursuit en triomphant.  
 Il convoite déjà du chêne qui me reste  
 L'ombrage rafraîchissant !”

Et parlant de son héros, le poète n'avait-il pas ajouté ?

“ Comme le chêne isolé dans la plaine,  
 D'une forêt noble et dernier débris,  
 Il ne reste que lui sur l'antique domaine  
 Par ses pères conquis.”

Les deux premières stances de la seconde élégie sont très-riches d'harmonie et d'expression.

Naguère sur les bords de l'onde murmurante,  
 Un vieux chêne élevait sa tête dans les cieux ;  
 Et de ses rameaux verts l'ombre rafraîchissante  
 Protégeait l'humble fleur qui naissait en ces lieux.  
 Les brises soupiraient, le soir, dans son feuillage  
 Argenté par la lune, et dont plus loin l'image  
 Ondoyait sur les flots coulant avec lenteur ;  
 Les oiseaux y dormaient, la tête sous leur aile,  
 Comme, la nuit, sur l'eau repose la nacelle  
 Immobile du pêcheur.

Des siècles à ses pieds reposait la poussière.  
 Que d'orages affreux passèrent sur son front  
 Dans le cours varié de sa longue carrière !  
 Que de peuples tombés sans laisser même un nom !  
 Impassible témoin de leur vaste naufrage,  
 Que j'aimais à prêter l'oreille à ton langage  
 Si plein du souvenir des âges révolus !  
 Lui seul pouvait encore évoquer sous son ombre  
 L'image du passé, les fantômes sans nombre  
 Des peuples qui n'étaient plus.

Les souvenirs historiques se pressent en foule, les peuples anciens et les peuples modernes, les sauvages et les hommes civilisés, passent rapidement au pied de l'arbre séculaire, et le poète se compare au voyageur qui jadis,

..... au pied d'une colonne  
 Assis, les yeux fixés sur des débris épars,  
 Dans son rêve crut voir s'animer Babylone,  
 Et debout se dresser ses immenses remparts.

Les oiseaux qui font leurs nids et gazouillent dans les branches, les amants qui ne gazouillent pas moins tendrement sous l'ombrage épais, les danses joyeuses des villageois, au pied du vieil arbre, le vieillard qui vient s'y asseoir et raconter aux jeunes gens les hauts faits des ancêtres, tout cela est décrit avec fraîcheur, avec grâce, avec une mélancolie bien vraie et que le lecteur ne peut s'empêcher de partager.

Mais le moment vient où l'arbre doit aller, selon l'expression d'un poète français] peu connu.

" Au gouffre dévorant où vont avec nos jours  
 Feuilles et jeunes gens, chênes et hautes tours." \*

Cependant M. Garneau n'a pas voulu que son arbre chéri tombât de vétusté ; il a choisi pour lui une fin plus tragique, plus symbolique aussi de celle qu'il voudrait pour notre nationalité, si elle doit disparaître un jour.

Mais depuis a passé le vent de la tempête ;  
 La foudre a dispersé tes débris glorieux :  
 Le hameau cherche en vain ta vénérable tête  
 De loin se dessinant sur la voûte des cieux.  
 Il n'aperçoit plus rien dedans l'espace vide.  
 Au jour de la colère une flamme rapide  
 Du vieux roi des forêts avait tout effacé.  
 Hélas ! il avait vu naître et mourir nos pères ;  
 Et l'ombre qui tombait de ses bras séculaires,  
 C'était l'ombre du passé.

Ces deux pièces non-seulement sont peut-être les plus belles que M. Garneau ait écrites ; mais elles peuvent figurer parmi les meilleures de notre Parnasse canadien.

A cette époque de 1840-1841 M. Garneau montrait une grande activité d'esprit. Il écrivait des articles très-remarquables dans le *Canadien* et il commençait son grand travail

\* Polydore Bounin, *Au château de Julhan*.

sur l'*Histoire du Canada*; de poète il allait devenir prosateur, et de fait on ne connaît aucune poésie de lui après cette date.

Celles qu'il avait publiées suffisent pour former un point de départ à cette brillante floraison littéraire que depuis plus de quarante ans n'a cessé de se développer, et ce n'est pas sans raison que M. Sulte applique à M. Garneau les fameux vers de Boileau au sujet de Malherbe. Il avait surtout donné un caractère, une couleur originale à notre poésie: c'était l'amour de la patrie qui l'avait fait poète, comme ce fut le même sentiment qui le fit historien.

Pour achever de nous en convaincre revenons un peu sur nos pas.

Avant M. Garneau une grande partie de notre littérature, la poésie surtout était anonyme. Il est un des premiers auteurs qui aient signé leurs pièces; il y mettait tantôt son nom, tantôt ses initiales.

Il existait alors un double préjugé contre nos littérateurs, contre les poètes surtout. D'un côté on se demandait à quoi ils pouvaient être bons; un brevet d'aptitude littéraire eut été aux yeux de bien des gens l'équivalent d'un brevet d'incapacité politique, professionnelle et administrative. D'un autre côté l'on pensait que notre littérature était et serait toujours bien inférieure à la littérature européenne. A tous égards c'était donc une aventure bien risquée que de se poser en nourrisson des muses.

M. Pierre Laviolette, M. Labadie, M. Michel Bibaud, M. Joseph Quesnel, M. Mermet seuls avaient quelque fois signé leurs poésies; encore les deux derniers étaient-ils des européens et à ce titre ils croyaient sans doute pouvoir braver l'un des deux préjugés que j'ai mentionnés.

Parmi les poésies recueillies par M. Huston la plus ancienne est le *Tableau de la mer* par M. Taché, ancêtre de la respectable famille canadienne de ce nom. Si M. Taché s'est embarqué pour le Canada en 1739 et si sa poésie a été composée en 1734 comme le dit le *Répertoire* on peut à peine la considérer comme une poésie canadienne, l'auteur n'étant point né au Canada et ses vers n'ayant pas même été écrits dans le pays.

Ce petit poème didactique n'est point sans mérite; il a surtout celui de la difficulté vaincue. On y trouve tous les termes de marine en usage alors, les noms de toutes les parties d'un vaisseau, accumulés comme à plaisir, et sous ce rapport c'est un curieux et précieux travail.

Avant les Géorgiques de Virgile, les Romains avaient eu des poèmes sur l'histoire naturelle, l'astronomie, l'ichthyologie, l'agriculture, la chasse, la médecine, etc. Il n'est point de sujet dont la poésie ne se soit emparé; la tentative de M. Taché n'était donc pas nouvelle. Les poèmes didactiques ont été en très-grande vogue au commencement de notre siècle et à la fin du siècle précédent, et M. Taché peut être regardé comme un précurseur d'Esménard, qui en a fait un très-remarquable sur la *Navigation* (1805).

Une œuvre qui ne se trouve pas dans le *Répertoire*, mais dont il existe plusieurs copies manuscrites, peut être considérée à bon droit comme le premier poème canadien. M. Sulte, il est vrai, la croit postérieure au *Tableau de la mer*; mais on ignore la date précise de ces deux productions. Dans tous les cas le poème qui est attribué à M. Etienne Marchand, grand-vicaire et curé de Boucherville, avait pour auteur un canadien, et il a été composé en Canada et sur un sujet canadien.

Ce fut en effet à propos des funérailles de Mgr. de Saint-Valier qui furent l'occasion d'une grande querelle entre le chapitre de Québec et l'archidiacre M. de Lotbinière, que-

1729

Y Rayon Poésie

relle dans laquelle intervinrent d'une part le gouverneur, M. de Beauharnais, et de l'autre l'intendant, M. Dupuis, que cette pièce héroï-comique imitée du Lutrin de Boileau fut écrite et circula dans le pays.

Un seul passage donnera une idée de la versification facile, de la verve et de la malice du poète grand-vicaire.

Après l'invocation de rigueur à la muse, après le récit des causes de la difficulté, le poète évoque la Discorde et se tire assez bien de ce lieu commun. La petite scène qui suit immédiatement est de main de maître. L'archidiaire se rend au palais de l'intendant avant le lever du jour, ayant été réveillé par la déesse qui avait glissé son poison dans toutes ses veines. Il expose à l'intendant et à son épouse tous ses griefs. Celle-ci se croit tenue d'envenimer la querelle, ce qui arrive quelque fois au sexe faible :

“ Il conte mot à mot sa déplorable histoire,  
L'intendant qui l'écoute à peine ose l'en croire,  
Son épouse en frémit : cette chère moitié  
Dont le cœur fut toujours nourri dans la pitié  
Du droit de décider se croyant investie  
Prend cent fois avant lui le chapitre à partie,  
Et poussant plus avant l'esprit de charité  
Lui suggère un dessein sur le champ adopté.  
S'il est vrai qu'aux grands maux il faut un grand remède  
Et qu'à de prompts secours il n'est rien qui ne cède,  
Il en faut à ceux-ci, lui dit-elle, appliquer  
Dont l'efficacité ne nous puisse manquer.  
Le Conseil est à nous, mais sa conduite lente  
Ne nous servirait pas au gré de mon attente,  
Une cause douteuse y languit trop longtemps ;  
J'ai des chemins plus courts dont vous serez contents.

.....  
Puisque malgré vos droits le chapitre s'obstine,  
Demain sans plus tarder lorsque le jour cessant  
Aura fait du chemin retirer le passant,  
Que la nuit sur la ville aura jeté ses voiles  
Vous irez tous les deux guidés par les étoiles  
Et suivis seulement de deux ou trois recors  
De l'évêque défunt faire enlever le corps.  
Vous en avez le droit, vous, comme grand-vicaire,  
Et vous exécuteur nommé testamentaire,  
Tout vous sera facile ou vous ne voudrez pas !  
André sans balancer marchera sur vos pas.  
Vous serez secondés par le Père Lachasse,  
L'ouvrage sera fait avant qu'une heure passe,  
Et par vos mains bientôt votre évêque enterré,  
Le chapitre à Rouclard n'aura rien déferé.  
Contents vous serez et de votre victoire,  
Partout la Renommée annoncera la gloire.  
A ce noble dessein l'archidiaire applaudit ;  
Par un tendre baiser l'intendant répondit.  
Et bénissant le ciel qui lui montre la voie  
Tout le reste du jour se passa dans la joie.

Le premier de ces poèmes *Le Tableau de la nuit* se présente assez bien au frontispice de notre littérature. Il rappelle ces pièces de vers qui figurent en tête des vieilles édi-

ions des voyages de Champlain et de Lescarbot, et qui décrivent les dangers de la navigation et exaltent la gloire de ceux qui savent les braver.

L'autre poème est assez caractéristique du pays et de l'époque. L'esprit satyrique et sa prompte application aux événements du jour est tout à fait dans le génie de notre race. Si l'auteur n'avait point trouvé dans le *Lutrin* de Boileau un modèle pour son travail, peut-être aurait-il donné carrière à sa verve sous une autre forme, celle de la chanson. Chez nous comme chez nos aïeux d'outremer le chansonnier tirait parti de tous les événements heureux ou malheureux, tragiques ou comiques.

M. Hubert Larue a publié en 1863 et en 1865 dans le *Foyer Canadien* deux articles sur nos chansons canadiennes, l'un sur les chansons populaires, l'autre sur les chansons historiques. Il y dit avec raison que les chansons constituent presque toute notre littérature antérieure au  *Répertoire* , lequel se composant presque exclusivement de pièces déjà publiées dans les journaux et les revues ne remonte guère au-delà de notre siècle.

Peu de temps après, M. Ernest Gagnon publiait un recueil de nos mélodies populaires avec musique notée et de charmantes études sur chacune d'elles. Comme M. Larue, il avait pu les comparer avec celles de la France, qu'un travail fait par M. Rathery, aux frais du gouvernement et un beau volume publié par M. Champleury et M. Wekerlin venaient de mettre en lumière.

Il résulte de cette comparaison qu'il n'est presque pas une de nos chansons dites chansons de voyageurs, qui ne provienne de quelque province de France. De nombreuses variantes, tant dans les airs que dans les paroles, prouvent que les chants primitifs ont été altérés soit en France soit au Canada. Dans bien des cas, comme M. Larue l'a démontré, la version canadienne est plus naive, plus gracieuse, plus antique par sa tournure que la version française; et M. Gagnon ayant fait à peu près la même démonstration pour les airs que l'on chante ici, on serait assez fondé à croire que ces cantilènes ont été mieux conservées chez nous que dans la vieille mère-patrie. Cependant il y a tel changement, telle interpolation qui trahit évidemment une origine canadienne.

Dans tous les cas, ces chansons sans être exclusivement nôtres, font partie de notre héritage comme les légendes, les proverbes, le langage populaire, qui nous viennent de France, que nous avons un peu modifiés et auxquels nous avons fourni et ajouté un contingent purement canadien.

Par l'influence que ces vieilles chansons ont exercé sur nous, elles n'ont pas peu contribué à conserver cette tournure d'esprit poétique, aventurière et patriotique qui s'est traduite ensuite dans notre littérature sérieuse et classique. Elles sont aussi parfaitement en harmonie avec le caractère de notre peuple, avec sa situation exceptionnelle sur ce continent.

La plus remarquable d'entr'elles, la *Claire Fontaine*, que les Canadiens-français ont d'un commun accord choisi pour leur chant national, est empreinte à la fois de gaieté et de mélancolie. Rien comme elle, ne doit faire battre le cœur d'un canadien à l'étranger, car elle touche les deux fibres les plus délicates de notre nature, elle rappelle dans ce qu'elle a de gai les joies de la patrie absente, dans ce qu'elle a de triste les douleurs de l'exil. Il nous semble en l'entendant, sentir comme nos pères le canot d'écorce glisser sous l'impulsion de l'aviron rapide sur notre large et paisible fleuve, voir fuir derrière nous la forêt d'érables et de sapins et poindre dans quelque anse lointaine un groupe de maisons blanches et le clocher du village étinceler au soleil.

Mais il y a plusieurs espèces de chansons qui sont exclusivement canadiennes, nos

complaintes, nos chansons historiques, nos chansons satiriques, enfin nos chansons politiques que l'on peut considérer comme la transition à une poésie plus régulière et à plus grandes prétentions.

La complainte est un genre très populaire. Ce qu'il s'en est composé et chanté dans nos campagnes, sans compter ce qu'il s'en compose et s'en chante encore ! Celles du Juif errant et de Marianson sont aussi répandues ici qu'en France. Parmi celles qui sont, si je puis ainsi m'exprimer, natives, la plus remarquable est celle de Cadioux "*Petit rocher de la haute montagne*"; elle est en même temps une chanson historique et a été l'objet d'un beau travail de M. Charles Taché. Les chansons satiriques sont plus nombreuses que les complaintes encore ; chaque village a la sienne, chaque élection politique, chaque élection municipale en font éclore de nouvelles et M. Gagnon qui nous en a donné quelques-unes n'a dû avoir que l'embarras du choix.

La chanson historique proprement dite a une importance bien plus grande, importance qui n'a pas échappé à M. Larue. C'est un genre qui n'existe plus et que la presse quotidienne et le télégraphe ont tué comme bien d'autres bonnes choses. Les chansons sur la prise d'Oswego, sur la bataille de Carillon, sur la prise du fort William Henry sont pleines de verve gauloise et il est heureux qu'on nous les ait conservées. Celle qui a été composée sur la bataille de la Monongahéla, quoiqu'inférieure au point de vue littéraire, a le mérite de donner tous les détails de cette victoire célèbre où, comme aux plaines d'Abraham, les commandants des deux armées furent victimes de leur valeur. Sous ce rapport, cette pièce peu connue nous fait penser aux anciennes *chansons de gestes* et M. Larue après l'avoir comparée avec les récits des historiens, a raison de dire que si l'histoire de la bataille de la Monongahéla se fut perdue on pourrait la reconstituer rien qu'avec cette chanson.

Les chansons politiques dont les premières datent de l'époque tourmentée de 1810, ont été pendant longtemps les seules poésies vraiment originales qui émaillaient les colonnes de nos journaux, et si elles sont loin d'être des chefs-d'œuvres elles participent au mérite de la chanson historique. La chanson du jour de l'an qui dans l'origine ne contenait que des banalités plus ou moins heureuses sur la fuite du temps, sur les souhaits en usage, n'a pas tardé à devenir une chanson politique, et comme je l'ai fait observer plus haut, elle a fourni les débuts de la poésie patriotique.

Ainsi au moment où M. Garneau commençait à écrire, il y avait comme deux courants poétiques qui s'ignoraient l'un l'autre, le courant populaire et le courant classique. (\*)

Le premier était de beaucoup le plus original et ce fut le mérite de M. Garneau de revêtir le sentiment patriotique d'une forme plus littéraire.

Assez singulièrement ses trois premières poésies ont été composées en Europe : une à Paris et deux à Londres ; dans l'une d'elles se trouvent ces vers qui semblent indiquer que déjà il songeait à ses travaux historiques ou que du moins il se proposait de faire servir la muse à célébrer nos héros :

Mes doigts harmonieux animeront ma lyre  
Dont les cordes souvent chanteront nos exploits ;  
Et quand l'âge viendra refroidir mon délire,  
Assis à l'ombre d'un bois,  
Mes chants plus doux plairont au folâtre zéphire.

(\*) Voir pour la poésie populaire la curieuse étude de M. LeMay sur les *poètes illettrés de Lotbinière*. Une seule paroisse a fourni plusieurs poètes qui tout en ignorant les règles de la prosodie s'en faisaient une sans la permission d'aucune académie.



Une des poésies écrites à Londres n'a été publiée que dans la revue la *Polonia*. Elle avait été lue à une solennité littéraire de la *Société des amis de la Pologne* chez le poète Campbell, qui en était le président. M. Garneau, comme on l'a vu plus haut, est revenu sur ce sujet de prédilection; malheureusement les deux poésies qu'il a dédiées à cet infortuné pays ne sont pas au nombre de ses meilleures pièces.

En parcourant les pages du *Répertoire* on voit le progrès que M. Garneau et ses émules faisaient chaque jour. L'expression d'abord vague et incomplète acquiert plus de justesse et de précision, le vers devient plus ferme, plus correct, les idées jetées un peu au hasard, se coordonnent; mais ce qui est remarquable dans les pièces publiées de 1830 à 1850 c'est l'ardeur du sentiment patriotique. La politique n'y est plus traitée sur le ton narquois de la chanson, c'est l'élegie, c'est le dithyrambe, c'est la satire qui expriment tour à tour les craintes, les tristesses, l'indignation de nos concitoyens.

Les haut faits des aïeux sont rappelés pour ranimer les courages abattus ou chance-lants, l'empreinte nationale se trouve partout. On sort des sentiers battus; notre littérature cesse d'être uniquement l'écho des vieilles productions européennes, la poésie anacréontique qui trônait sur notre petit Parnasse est presque délaissée; le sentiment de la nature presque absent des premières productions recueillies dans le *Répertoire*, mais que nos vieilles chansons avaient conservé chez le peuple se réveille, et si l'influence du romantisme se fait lentement sentir, le mouvement national conduit aux poésies de Lenoir, au *Drapeau de Carillon* de Crémazie, à l'*Evangeline* de Lemay, à la *France* de Fréchette, au *Vieux Drapeau* de Poisson.

Chose étrange dans un pays aussi chrétien, les sujets religieux n'ont figuré qu'assez tard dans notre littérature. Le préjugé dont Boileau avait fait une maxime de son *Art poétique* s'est conservé chez nous peut-être plus longtemps qu'il n'eût été désirable, et nos saints mystères ont été laissés aux sermons et aux cantiques, ces derniers exerçant toute-fois sur l'esprit du peuple une influence que je dois signaler comme je l'ai fait pour celle de nos vieilles chansons.

Mais si ce n'est qu'assez récemment que des sujets religieux ont été traités par M. Routhier, M. Donnelly et quelques autres, la religion n'a jamais été insultée par nos poètes, le sentiment chrétien ne leur a jamais fait défaut.

M. Sulte a fait une liste de nos écrivains dans laquelle sur cent soixante-et-seize noms, il signale ceux de soixante-et-huit poètes ou versificateurs. C'est une forte proportion; et si l'on ajoute à cela les nombreuses poésies anonymes dont j'ai parlé, on verra que je n'ai rien exagéré en disant que la poésie tenait le premier rang à la naissance de notre littérature.

Du reste nos orateurs, nos écrivains de tout genre, qui maintenant font plus que disputer la carrière aux poètes ont subi l'heureuse influence dont je parlais il y a un instant. Sans parler des grands travaux historiques de Garneau et de Ferland, les œuvres purement littéraires, les légendes de M. Charles Taché, celles de l'abbé Casgrain et de M. Paul Stevens, les romans de MM. Marmette, Bourassa, de Gaspé, de Boucherville, le *Jean Rivard* de M. Gérin Lajoie, auteur d'une chanson qui, comme celles de Bedard et de Cartier se chantera encore lorsque des œuvres plus sérieuses auront été oubliées; toutes ces productions ont le même caractère, sont imprégnées du même esprit, de l'esprit qui vit dans tous ces discours, dans toutes ces conférences que le peuple ne se lasse jamais d'entendre parce qu'on lui parle de son glorieux passé, de son avenir naguère si sombre, aujourd'hui plus riant, bien qu'encore discuté.

On trouvera peut-être que dans cette étude j'ai attaché trop d'importance à quelques œuvres qui, sous le rapport de la forme, laissent beaucoup à désirer. Mais tout a une certaine valeur dans ces humbles commencements. En Europe on recherche en ce moment avec une très-grande curiosité de vieux écrits qui étaient loin d'exciter l'admiration des contemporains.

"Un évènement, dit M. Sulte, dans le travail que j'ai déjà cité, vient de se produire, qui ferme la période de trente ans commencée vers 1850. M. Louis Fréchette a été couronné par l'Académie française. Désormais nous ne chanterons plus pour le seul Canada; la France nous prête une oreille attentive. Saurons-nous mériter ses applaudissements? Nos poètes auront-ils assez de voix pour ce théâtre agrandi? N'en doutons pas s'ils s'inspirent plus que jamais du sentiment national particulier à la Nouvelle-France. On cherche partout du neuf—c'est précisément ce dont nous avons le plus—mais gare aux pastiches et aux périphrases des pièces tirées de la vieille France!"

Ces conseils sont très-sages; cependant il ne faudrait pas les prendre trop au pied de la lettre. Et d'abord en nous attachant exclusivement à des sujets canadiens, nous risquerions de nous isoler, de renoncer en apparence à l'héritage commun des nations, enfin de tomber dans cette espèce de chauvinisme que nos voisins appellent: *spread eagle style*. Sans doute que nous intéresserions davantage le lecteur européen, que nous aurions plus de droits à son indulgence en lui montrant des tableaux nouveaux pour lui. Sans doute aussi lorsque nous traiterons des sujets communs au vieux monde et au nôtre, nous aurons à lutter contre des maîtres dans l'art d'écrire, nous nous exposerons à dire un peu moins bien, quelquefois beaucoup moins bien, ce qu'ils auront dit avant nous. Mais l'effort créé par une telle situation ne doit-il pas compter pour quelque chose? Longfellow n'a pas écrit qu'Évangéline et Hiawatha, les poésies qu'il a brodées sur des légendes européennes sont au nombre de ses meilleures productions.

C'est déjà beaucoup que nous ayons secoué le joug de la routine, que nous soyons entrés dans une voie plus nationale, qu'à l'exemple de nos voisins, qui pour des causes dont nous n'avons pas à rougir, nous ont devancés, nous ayons enfin réclamé notre part de la riche moisson qu'offrent l'histoire héroïque et la grande nature de ce continent. Il ne faudrait point que cette réaction légitime fut poussée trop loin, qu'elle nous rendit trop exclusifs.

Pour ce qui est du *pastiche*, gardons-nous de le confondre avec un procédé littéraire très-utile et très-ancien: l'imitation. Que celle-ci ne soit point servile, qu'elle n'ait point d'affectation, qu'elle soit naturelle; alors elle laissera place à une certaine originalité. Il est impossible de lire un auteur qui nous plait sans être porté à l'imiter; il y a une sympathie inéluctable, qui crée d'heureuses filiations littéraires d'un pays, d'une génération à un autre pays, à une autre génération. Et comme la poésie s'empare de l'âme plus complètement que la prose, comme elle s'imprime plus vivement dans la mémoire, les poètes sont plus que les prosateurs, sujets à l'imitation, qui est une des grandes lois de l'humanité. Ils n'ont que faire de trop se débattre contre leur penchant pourvu qu'il naisse d'une admiration légitime et sincère.

Le conseil d'un travail incessant, opiniâtre que donne aussi M. Sulte a moins besoin de correctif. Le *nascuntur poetae* d'Horace a fait ici bien des victimes. Il suffit d'un premier succès pour qu'on dédaigne de remettre une seule fois son ouvrage sur le métier. Il ne faut pas cependant avoir beaucoup d'expérience pour savoir que les vers les plus faciles,

ceux qui ont l'air de s'être faits d'eux-mêmes, sont très-souvent ceux qui ont coûté le plus de travail. Si la nouvelle école, qui règne en France aujourd'hui, abuse de l'art de ciseler le vers—expression qu'elle a créée—nos poètes sont encore bien éloignés de cette exagération.\*

Ce reproche n'a jamais pu s'adresser à celui dont j'ai inscrit le nom en tête de cette étude. Les imperfections que l'on remarque dans quelques-unes de ses poésies étaient dues à des difficultés inhérentes à des débuts, faits dans des circonstances tout exceptionnelles. En toutes choses, M. Garneau a été un travailleur sérieux, convaincu et plein de sévérité envers lui-même tandis qu'il était rempli d'indulgence pour les autres, et cela simplement parce que toute son œuvre, prose ou poésie, était dirigée par une force constante et irrésistible, par l'amour de sa race, par le désir de la relever et de la glorifier. Toujours et partout sa voix semble nous dire avec celle d'un autre poète canadien :

Réveillons-nous enfin, le devoir nous appelle ;  
 Au firmament encor notre étoile étincelle ;  
 Demain, demain peut-être, il ne serait plus temps,  
 Oubliant pour jamais nos futiles querelles,  
 Dans ce jour d'union, d'amitié fraternelle,  
 De la douce patrie écoutons les accents.

Les grandes voix sortant des tombeaux de nos pères,  
 Ce sol couvert du sang de leurs luttes dernières,  
 Le temple du village où dans leurs chants pieux  
 Ils venaient au Seigneur demander la victoire,  
 Où leurs mains apportant les gages de leur gloire  
 Les déposaient aux pieds de la Reine des cieux ;

Le vent de la forêt, l'écho de nos montagnes  
 Qui chantent nos aïeux dans nos vertes campagnes,  
 Les flots du Saint-Laurent disant leurs noms bénis ;  
 Des souvenirs sacrés l'indestructible empire,  
 Dans nos cœurs attendris vibrant comme une lyre  
 Tout nous redit : Soyons unis, (\*)

---

(\*) CREMAZIEU, *Aux Canadiens-Français*.

plus  
eler  
agé-  
  
ette  
ient  
ion-  
i de  
cela  
ante  
ours

